

Modalités de prise en charge

Présence sociale et travail de rue.
L'accompagnement et le suivi éducatif.
L'accueil, l'écoute et le soutien.
Renforcement de la fonction parentale.
Travail partenarial
Veille sociale

Quelques repères chiffrés 2021

450 jeunes accueillis au local.

30 actions collectives pour 180 jeunes.

210 jeunes captés et suivis

6 Chantiers éducatifs

1800 jeunes rencontrés par an

Coordonnées

Alliance Prévention

Longjumeau

2 rue Henri Dunant 91160 Longjumeau

Tel : 06 24 21 21 45

Tel : 06 21 62 39 65

Mail : allianceprev.longjumeau@outlook.fr

Site : www.allianceprevention.fr



allianceprevent



Siège

8 grande rue 91160 Savigny-Sur-Orge

siege@allianceprevention.com

01 64 48 44 54



ALLIANCE PREVENTION

Service
De Prévention
Spécialisée

Des Éducateurs dans les quartiers afin de prévenir la désocialisation et la désinsertion des jeunes de 11 à 25 ans





Composition de l'équipe de Longjumeau

Directrice

Carine LAILLE

Chef de service

Djamel OUBIB

L'équipe éducative

Mm Gwenaëlle .M

Mm Asnath .F

M. Malick.

M. Nabil .H

« Aller vers et faire avec »
Notre action Éducative pour
les 11/25 ans

Nos axes d'intervention dans le
cadre de la protection de l'enfant

- Venir en aide aux jeunes marginalisés ou en voie de marginalisation.
- La prévention du décrochage scolaire et social.
- L'accès aux droits et sensibilisation aux devoirs du citoyen.
- Confidentialité et libre adhésion au projet proposé par l'éducateur.

MISSIONS EDUCATIVES

La Prévention Spécialisée a pour objectif d'intervenir dans les lieux où se manifestent des signes d'inadaptation sociale. Elle a pour méthode d'aller à la rencontre des jeunes, de les connaître et de se faire connaître puis de proposer un accompagnement éducatif.

Habilitation et financement

L'association **Alliance Prévention** est habilitée par le Département de l'Essonne Dans le cadre d'une convention d'objectifs et de Moyens (CPOM), pour intervenir sur les territoires de Chilly-Mazarin, Longjumeau, Savigny sur Orge, Morangis et Pareil Vieille-Poste.

Son financement provient à 80% du conseil Départemental et 20% des deux agglomérations de communes Paris Saclay et Grand Orly Seine Bièvre.

